

RÉUNION DE BUREAU DU 20 MAI 2015

Présents : Maurice Pellequer, André Prieur, Maurice Langry, Bernard Bruche, Yvette Dousot

Absents excusés

- Odile villette vient d'être opérée
- Christian Delobelle est retenu par une autre réunion

Démission du trésorier

Yannick Petit fait part de sa démission de trésorier, il a rendu les clefs. Il a été regretté son indisponibilité car les écritures comptables, sans affectation de comptes, ont été passées, pour une bonne part, par la secrétaire adjointe. Une partie du travail reste à faire.

Championnat de France Beursault

La FFTA informe : Le championnat de France Beursault est confié à Gagny. C'est une co-organisation avec le comité Régional.

Poste de Delphine secrétaire

Il est proposé de l'engager à titre définitif au salaire qu'avait la précédente secrétaire. Le bureau donne son accord, Maurice Pellequer ne prenant pas part au vote.

Standard téléphonique

Il est proposé de supprimer l'abonnement standard ou d'étudier une autre proposition. Le comité étant équipé de lignes « numéris » peu pratiques

Statuts

Le Président souhaite vérifier si les statuts sont à jour, Ils seront envoyés à Didier Aubin pour voir si des modifications sont nécessaires

Affaire du détournement

Le président a été prié de rester à Chennevières par la police la semaine dernière. Il a été appelé ensuite. La coupable était en garde vue. Des informations ont été données.

Suite à une perquisition des objets ont été rendus au comité

Le bureau décide d'évaluer les objets avant de prendre une décision en comité directeur.

Résultats DR

L'organisateur doit fournir les feuilles de match dans les plus brefs délais

Médaille beursault

Une demande de médaille a été faite par un président de club, le benjamin n'étant pas présent lors de la remise

Le bureau est gêné. C'est un jeune dépendant des parents, mais c'est aussi une entorse à la règle tacite : les médailles ne sont pas données si la personne n'est pas présente ou représentée, ou en cas d'empêchement majeur ; excusée..

Une réponse sera donnée au président du club en demandant un courrier explicatif des parents.

Sur le prochain mandat il sera indiqué que l'archer doit être présent ou représenté.

Date du comité directeur

Le 11 juin à 20 heures ; buffet froid à 19 heures (réponse obligatoire avant le 3 juin 2015)